

# *Caisse des Ecoles*

## *Saint Mandrier sur Mer*

### **COMPTE-RENDU**

### **de la séance du 18 Mars 2021 à 18 h 30**

L'an deux mille vingt et un et le 18 du mois de mars, le Comité de la Caisse des Ecoles de la ville de SAINT MANDRIER SUR MER a été assemblé dans la salle du Foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Colette DEMIERRE, vice-présidente de la Caisse des Ecoles.

**Etaient présents** : Mme Colette DEMIERRE - Séverine MATHIVET - Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD - Philippe DEZERAUD - Agnès JAOUEN - Sylvie MOULINIER - Christelle ROBINET - Aurélia TROIA - Bénédicte ZAFRA

**Absents excusés** : Gilles VINCENT - Marjorie ASNARD - Angélique RASTOUIL

**Absents** : Hubert GUY-COQUILLE - Mme MOUNIE Inspectrice de l'Education Nationale

**Pouvoir** : Gilles VINCENT à Colette DEMIERRE

Madame Colette DEMIERRE, vice-présidente de la Caisse des Ecoles constate le quorum et ouvre la séance à 18 H 30.

Adoption du compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2020 à l'unanimité.

#### **1 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2021**

Madame Colette DEMIERRE, vice-présidente expose aux membres du Comité que le DOB constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Ces dispositions s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus.

La tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmi

ssion du rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport qui doit comporter :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre ;
- la présentation des engagements pluriannuels ;
- les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette ;
- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

La subvention communale pourrait s'établir à la somme de 23 350 €.

Aussi, le Budget Principal de la Caisse des Ecoles pourrait présenter une section de fonctionnement de 29 080 € afin de prendre en charge :

- les dépenses de fournitures scolaires,
- la documentation,
- les projets pédagogiques (voir tableau ci-dessous) :

## PROJETS ENSEIGNANTS 2020/2021

INSTITUTEURS	CLASSES	N°	PROJETS	MONTANT
<b>MATERNELLE LOUIS CLEMENT</b>				
Mme ALLAINMAT	PS	1	Spectacle théâtre d'ombres "Sur mon chemin" 22 élèves x 6 € gratuité pour 4 accompagnateurs	132,00 €
Mme RAVAT	PS/MS/GS	2	Sortie au parc zoologique "Zoa" 25 élèves x 7 € 4 accompagnateurs x 9 € + visite guidée 80 €	291,00 €
Mme SCUSSEL	MS/GS	3	Musée de la Marine à Toulon - Atelier "Le métier de marin aujourd'hui et autrefois" 25 élèves x 2,50 €	62,50 €
				<b>485,50 €</b>
<b>ELEMENTAIRE LOUIS CLEMENT</b>				
Mme MORNET	Toutes les classes (7)	4	Ecole et Cinéma (162 élèves à 2,50 € la séance) 3 séances à 405 €	1 215,00 €
			<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 215,00 €</b>
			<b>TOTAL GROUPE SCOLAIRE LOUIS CLEMENT</b>	<b>1 700,50 €</b>
<b>MATERNELLE OREE DU BOIS</b>				
Mme LAINE	Toutes les classes (2)	5	Visite de l'île des Embiez pour 39 élèves et 10 adultes 400 € traversée en bateau - 300 € visite petit train - 100 € entrée aquarium	800,00 €
			<b>SOUS TOTAL</b>	<b>800,00 €</b>
<b>ELEMENTAIRE de l'OREE DU BOIS</b>				
Mme DELATTE	Toutes les classes (4)	6	8 Ateliers (demi-classe) 16h00 "Sculpture Nature" 1er temps Promenade en forêt et bord de mer 2ème temps Conception et réalisation d'une œuvre artistique	960,00 €
			<b>SOUS TOTAL</b>	<b>960,00 €</b>
			<b>TOTAL GROUPE SCOLAIRE OREE DU BOIS</b>	<b>1 760,00 €</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>3 460,50 €</b>

Les orientations prévues pour l'exercice 2021 sont détaillées dans le rapport joint à la présente note de synthèse.

Le conseil d'administration délibérant, **DECIDE à l'UNANIMITE** de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire joint à la Note de Synthèse, présenté et débattu en séance.

### 2 - ACCEPTATION DE DONNS A LA CAISSE DES ECOLES

Madame la vice-présidente informe Mesdames et Messieurs les membres du Comité de dons par chèque de deux associations mandréennes à la Caisse des Ecoles.

Madame la vice-présidente demande aux membres de la Caisse des Ecoles de bien vouloir accepter ces deux dons d'un montant total de 650 €.

Délibération adoptée à l'**UNANIMITE**.

Les points présentés à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h20.

Fait à Saint Mandrier, le 19 mars 2021.



La vice-présidente,  
Colette DEMIERRE